



Processus Intercontinental Méditerranéen

B- Dépollution d'un écosystème partagé

Priorité 4: Collecte et traitement des eaux usées industrielles et urbaines

Objectif cible 4.2: D'ici 2020, chaque pays méditerranéen aura défini une stratégie de recouvrement durable des coûts pour les services d'assainissement en faisant appel à la tarification et aux redevances, aux subventions publiques et à l'aide financière internationale assurant la pérennité économique, un accès équitable pour tous et le contrôle de la pollution.

Marseille, 14 mars 2012 8h30 – 10h30

INTRODUCTION

WALTER MAZZITTI

Président du Comité Directeur du SEMIDE

Présidence du Comité Directeur

Steering Committee Presidency

BP 23 - 06901 SOPHIA-ANTIPOLIS - FRANCE • Tel.: +33 (0) 492 94 22 90 • Fax: +33 (0) 492 94 22 95 • Email : info@semide.org

<http://www.semide.org>

<http://www.emwis.org>



Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Ce matin, nous sommes réunis pour débattre du financement durable de l'assainissement en Méditerranée. En effet, il s'agit d'une des clés de succès pour la dépollution d'un écosystème que nous partageons tous et que nous devons préserver, ne serait-ce que pour maintenir l'attractivité touristique de notre région au premier rang mondial.

Aussi, dans le cadre de la Processus Intercontinental Méditerranéen du 6^{ème} Forum Mondial de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées industrielles et urbaines a été choisi comme une des quatre priorités de la région. Ce choix correspond aussi à la priorité de l'Union pour la Méditerranée relative à la dépollution de la mer méditerranée dont l'un des principaux enjeux est lié aux rejets urbains et industriels en mer.

L'objectif en débat pour notre session est que chaque pays méditerranéen définisse une stratégie de recouvrement durable des coûts pour les services d'assainissement urbain et industriel à l'horizon 2020. Par recouvrement durable des coûts, il faut entendre le recourt à trois sources de financement distinctes, connues sous le vocable des 3T, que notre collègue de la Banque Européenne d'Investissement nous détaillera par la suite. Il s'agit

- Des tarifs et redevances,
- Des taxes ; c'est à dire le budget de l'état
- et de transferts internationaux sous forme d'aides financières extérieures.

Cette approche correspond à la déclinaison méditerranéenne d'une des conditions de succès relative au financement de l'eau pour tous préconisé dans la cadre du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Cette démarche vise à répondre à la question « Qui paye quoi ? » et fournir une classification pour analyser les flux financiers. Mais ce n'est pas une recette miracle. Elle fournit la connaissance nécessaire pour mener une réflexion politique sur la façon de concilier les besoins financiers très importants du secteur de l'assainissement avec des sources de financement, des possibilités de réduction des coûts de



fonctionnement ou encore des sources de revenus commerciaux issus de produits dérivés.

L'assainissement requiert encore des investissements importants au sud comme au nord de la méditerranée. Au nord, les normes européennes demandent un traitement accru des eaux usées et la généralisation de l'assainissement. Ces exigences se traduisent le plus souvent par des augmentations substantielles des prix qui, dans le contexte actuel de crise économique, entraînent des difficultés de paiement de plus en plus fréquentes. Au sud, l'assainissement n'a pas la même priorité que les services d'approvisionnement en eau potable. Bien que des objectifs très ambitieux aient été fixés par la communauté internationale notamment dans le cadre du programme Horizon 2020, les investissements tardent à être réalisés notamment par manque de schémas de financement sur le long terme qui nécessitent la mobilisation des budgets nationaux et la définition d'une tarification transparente et évolutive.

Les travaux de consultation entrepris depuis l'été dernier pour préparer cette session ont permis de mettre en évidence un ensemble de points clés nécessaires au bon financement du secteur. Nous pourrions les garder à l'esprit pour nos discussions:

- La mise en place d'un cadre législatif et institutionnel opérationnel pour définir les responsabilités et les moyens des différents acteurs du secteur public en termes de dépollution, de financement, de facturation des services et prélèvement des taxes, de police pour le contrôle de la pollution et des rejets
- La définition d'un plan national pour l'assainissement avec une programmation budgétaire pluriannuelle en association avec des transferts internationaux lorsque nécessaire
- La fourniture d'aides financières visant la réduction des rejets polluants, conjuguées avec une tarification incitative pour initier un cercle vertueux limitant la pollution à la source
- La mise en œuvre d'une tarification transparente, équitable et révisée régulièrement
- La définition, le cas échéant, de transferts de revenus inter-secteurs, par exemple entre l'eau, l'assainissement et l'énergie, pour garantir la péréquation du financement



De plus, le secteur de l'assainissement offre la particularité de pouvoir offrir des sources de financement complémentaires mais restent encore difficilement quantifiables par manque d'analyses socio-économiques, citons notamment :

- La valorisation de sous-produits issus de l'assainissement comme la production d'énergie, la réutilisation des boues ou des eaux usées traitées pour l'irrigation ou l'industrie.
- La mise en œuvre d'écotaxes sur certains produits particulièrement polluants, comme par exemple sur les détergents.

Enfin au cours de cette session, nous devons aussi réfléchir à des engagements possibles, chacun à son niveau ou en commun.

Pour ma part, je vous propose de débattre du lancement d'un observatoire méditerranéen sur la tarification des services de fourniture d'eau, d'assainissement et d'énergie électrique. Cet observatoire devrait comporter des opérateurs de service (publics et privés), des collectivités territoriales, des institutions nationales (finances, eau, assainissement, énergie), des représentants des usagers et des bailleurs de fonds internationaux. Nous y reviendrons pendant les débats. Mais tout d'abord, prenons connaissance des états des lieux et témoignages proposés par nos intervenants.

Merci de votre attention,

Walter MAZZITTI
Président du Comité Directeur du SEMIDE

